



Après la journée d'actions du 22 mars qui a vu, à travers tout le pays, 500 000 personnes (5 800 pour le Maine-et-Loire), travailleurs, chômeurs, retraités et étudiants manifester pour lutter contre les orientations politiques prises par le Président de la République et relayées par sa majorité parlementaire, la CGT appelait à faire, du 19 avril, une journée de convergences des luttes par la grève et manifestations.

### Développer la convergence des luttes !

Le 19 avril a trouvé du sens sur cet esprit de développer les convergences des luttes. Si le 22 mars était à l'appel de six organisations syndicales et de jeunesse, pour le 19 avril, l'appel était plus restreint avec aux manettes, comme rôle d'impulseur, la seule CGT. Malgré cela, 300 000 salariés se sont mobilisés avec, parfois, des appels à la grève et les syndicats étaient au rendez-vous. Ils ont répondu présents à partir de leurs propres revendications. Sur le Maine-et-Loire, 2 700 manifestants ont battu le pavé dans un vrai état d'esprit de conquête sociale.

Cette alternative de progrès social est indispensable pour contrer cette destruction du socle social français mise en œuvre par les gouvernements successifs avec, en guide suprême, Emmanuel Macron. Pour sa part, le patronat, même s'il se fait discret, est aux commandes. D'un côté, il tient le stylo pour écrire les lois réformant le Code du Travail et, de l'autre, il s'acharne à casser notre modèle social construit tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle.

### Le tous ensemble !

Dans ce contexte d'attaques tout azimut, on mesure bien l'impérieuse nécessité que chaque secteur professionnel se déploie pour défendre ses droits et pour, dans la dynamique, en obtenir de nouveaux.

De ce fait, la lutte décidée par les Cheminots pour défendre le Service Public, leur travail et leur statut, la lutte dans la Métallurgie pour défendre leur Convention Collective, la lutte dans les trois versants de la Fonction Publique pour maintenir des vrais services publics au service des usagers tout en renforçant leurs droits collectifs, la lutte dans les EHPAD

pour avoir des conditions décentes de travail et des conditions aussi décentes d'accueil et de soins pour les personnes âgées, la lutte chez Carrefour pour maintenir les emplois alors que le groupe engendre encore plus de bénéfice au service uniquement des actionnaires, la lutte des retraités pour l'augmentation de leur pouvoir d'achat tout en s'opposant à la mise en place de la CSG, toutes ces luttes avancent dans le même sens. Ces luttes se renforcent l'une à l'autre, tout en ne lâchant rien sur leurs particularités revendicatives.

La meilleure des solidarités et la construction de ce « Tous Ensemble », c'est lutter en partant des revendications décidées avec les salariés au plus près des réalités vécues sur le terrain.

Le 1<sup>er</sup> mai 2018, comme tout 1<sup>er</sup> mai, est un moment privilégié, plus particulièrement pour cette année, de faire converger les revendications et les luttes. C'est un moment pour tous les salariés, sans faire grève, de faire entendre leur voix et montrer leur détermination que d'autres solutions existent. Il est temps que le curseur social bascule du côté des salariés, des privés d'emploi, des retraités et des jeunes.

L'amélioration du pouvoir d'achat, des pensions et des minimas sociaux, le développement de l'emploi de qualité, l'obtention de droits collectifs de haut niveau prévus dans des conventions collectives ou des statuts, le développement d'une industrie et de services publics qui répondent aux besoins des populations seront au cœur du 1<sup>er</sup> mai 2018.

Nous appelons à faire du 1<sup>er</sup> mai, dans l'unité la plus large, une puissante journée de mobilisation et travaillons, dès à présent, à ses nécessaires suites pour gagner, dépassant l'expression de la journée internationale pour les droits des travailleurs et la Paix.

Sans attendre, venez nombreux à participer aux 5 rendez-vous qui auront lieu dans le Maine-et-Loire à l'appel de la CGT, FO, FSU, Solidaires 49, l'UNEF et l'UNL.

**Angers, place Imbach 10 h 30**

**Saumur, place Bilange 10 h 30**

**Cholet, place Travot 10 h 30**

**Segré, place du Port 10 h 30**

**Trélazé, stèle Ludovic Ménard 9 h 00**